



Houilles est une ville en pleine évolution.

Desservie par de nombreux transports en commun, à 10 minutes de la Porte Maillot, la ville dispose d'atouts spécifiques et enviés, notamment un cadre de vie agréable et paysager.

La ville de Houilles recrute

Adjoint au chef du service de la Police Municipale (h/f) Grade de Brigadier-Chef principal

Sous la responsabilité du chef de service de la Police municipale, vous exercez des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Pour cela, vous aurez en charge la surveillance générale et vous assurez une présence de proximité auprès de la population par un îlotage quotidien dans les différents secteurs de la ville.

Mise en œuvre de la police administrative

- Assure le maintien du bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblement tels que les foires, marché, spectacle, jeux, café, églises, manifestations....)
- Assure le maintien de la sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations....)
- Assure le maintien de la sécurité publique (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, dépôts sur le domaine public, divagation des animaux...)
- Assure le maintien de la tranquillité publique (les bruits, les rixes, les troubles de voisinage....)
- Assure le maintien de la salubrité publique (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)

Mise en œuvre de la police judiciaire

- Seconde, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire
- Rend compte à ses responsables hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont il/elle a connaissance
- Constate, en se conformant aux ordres de leurs chefs, les infractions à la loi pénale et recueille tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions (le tout dans le cadre et dans les formes prévues par les lois organiques ou spéciales qui leur sont propre)
- Constate par procès-verbal, les contraventions aux dispositions du code de la route dont la liste est fixée par décret en conseil d'Etat
- Fait appliquer les arrêtés de Police du Maire



Autres missions

- Seconde le responsable de service
- Assure l'intérim en l'absence du responsable
- Dirige et coordonne les activités
- Exerce le commandement des effectifs du service

Equipements et moyens

Logiciel métier, éthylotests, armement catégorie D (matraque et bombe lacrymogène), VTT, terminaux de PVE, équipement de protection individuelle, gilets pare-balles.

Profil :

- Bonne connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur
- Sens du service public et du travail en équipe, rigueur, discrétion et disponibilité,
- Maîtrise de soi et aptitude à gérer les situations conflictuelles,
- Bonne maîtrise des pouvoirs de police du Maire
- Connaissance des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale, des codes et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Techniques de communication, de gestion de conflits, de médiation, compétences relationnelles
- Maîtrise de la bureautique
- Excellentes conditions physiques
- Respect du code de déontologie, sens du service public et des relations avec le public
- Titulaire du permis B

=> Disponibilité horaire en fonction des manifestations publiques, rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois + prestations d'action sociale + nombreuses possibilités de formation

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire, 16 rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles ou par mail : emploi@ville-houilles.fr